

SOMMAIRE

- 2 Prendre soin
- 3 Planif. stratégique, résultats
- 4 Planif. stratégique, enjeux
- 5 Forum Citoyen
- 6 Milieu de vie
- 7 Agriculture durable
- 8 L'épicerie fait sa part
- 9 Le mot d'Océane
- 10 Service d'entraide
- 11 Qu'est-ce que l'Arterre ?
- 12 Cuisines collectives
- 13 Défi Santé 2019
- 14 FADOQ
- 14 Travailleuse de milieu
- 15 Cabane des jeunes 2019
- 16 MDJ
- 18 Soins infirmiers
- 19 Chronique Masso
- 19 Clinique impôts
- 20 Chronique Notarius
- 21 Courbe démographique
- 22 Budget 2019
- 23 Nouveau rôle d'évaluation
- 24 Compte de taxes

Tous pour un, un pour tous !

Par Louis-Marie Lavoie

On ne peut pas vivre tout seul, sans interaction avec les autres, pas plus qu'une imprimante ne peut trouver son utilité sans être branchée dans une prise de courant, à un ordinateur qui lui refile ses documents, sans les cartouches d'encre qui coûtent les yeux de la tête, sans le papier dans son tiroir; et sans l'être humain qui actionne les commandes appropriées. Tout se tient dans cette communauté d'objets.

On pourrait développer des analogies comparables partout : à la maison quand on cuisine un repas, quand on fait le ménage, sur la ferme à l'heure de la traite ou en fauchant le foin, dans les bureaux, les usines, les églises, les magasins, en conduisant notre voiture...

Il en est ainsi entre les personnes, entre les communautés de personnes, entre clients et marchands, entre le travailleur de la santé et son patient, entre les fonctionnaires et les usagers des ministères, entre un conseil municipal et ses administrés, partout, tout le temps. Et ce sans parler de la place de la faune, de la flore, des humains et leurs impacts dans les écosystèmes.

Tout se tient. Chacun d'entre nous a besoin des autres, des objets qui l'entourent. Chacun est relativement dépendant des pensées, des paroles et des actes produits par des individus ou des groupes d'individus partout sur la planète. Et en même temps, chacun de nous est responsable des effets causés par sa propre empreinte. On ne peut oublier, supprimer, négliger l'énorme jeu d'interdépendances qui nous lie chacun au reste du monde.

Il est peut-être un peu plus facile d'être conscient de ce phénomène et interactif dans son milieu quand celui-ci est une municipalité de 900 âmes et non une mégapole de 23 millions de personnes comme à Pékin. Les retombées sur les sentiments de sécurité, d'appartenance, d'utilité, de responsabilité, de générosité peuvent y émerger avec plus d'efficacité et de sérénité. D'ailleurs, dans les grandes villes,

(Lire la suite en page 2...)

(Suite de la page 1)

les gens recherchent ces mêmes sentiments par la proximité et les opportunités que leur apporte l'organisation de comités de quartier.

À Ham-Nord, nous avons la chance de vivre ce «small is beautiful». Bien sûr, rien n'est parfait, mais nous bénéficions quand même de ce terreau qui permet l'épanouissement d'un développement social durable, pour la personne et la communauté dont elle est partie prenante, surtout si cette dernière s'inscrit dans une démarche harmonieuse avec son environnement.

small is 
beautiful

Il est heureux et prometteur que la synthèse élaborée par l'équipe d'analystes de notre planification stratégique aille en ce sens. On peut y lire : «Un urbanisme intelligent, les communications citoyennes, la coordination des organismes, l'accueil des nouveaux arrivants, l'entraide et le bénévolat constituent les fondations d'une communauté démocratique saine, et d'une communauté socio-écologique.» Et ceci, après avoir entendu et compilé les commentaires et les espoirs des Ham-Nordoises et Ham-Nordois !



Appel à prendre soin les uns des autres

Par Marylène Morin

«Dans la plénitude de la foi, continuons d'affirmer notre espérance. Soyons attentifs les uns aux autres pour nous stimuler à vivre dans l'amour» (He 10, 19-25)

Notre milieu est vivant, il foisonne d'organismes et de comités qui font de la qualité de vie à Ham-Nord une valeur sûre. D'ailleurs, la planification stratégique de notre municipalité souligne le désir de la population de tendre vers une communauté socio-écologique. De belles mobilisations ont eu lieu en 2018 : plan stratégique, politique «Municipalité amie des aînés», politique familiale, campagne de financement pour la toiture de l'église. Soyons stimulés à être attentif aux besoins de chacun, et nous vivrons dans l'espérance de les voir se déployer au fil de 2019.

Si cette effervescence existe à Ham-Nord, c'est bien grâce à l'implication bénévole de nombreuses personnes. Ces dernières années, on se rend compte que la relève dans ce domaine devient un enjeu de première importance.

Notre société est en transformation et les valeurs changent tranquillement. La notion de don de soi, d'entraide, de participation au bien

commun semble remplacée par les notions d'utilisateur-payeur; de combien ça va me rapporter; aujourd'hui je dis oui, mais je verrai si ça me tente à ce moment-là.

Pourtant il y a tant de bonnes raisons de s'impliquer : ça développe le sentiment d'appartenance à la communauté, ça permet de rencontrer des gens, de se découvrir des talents, ça encourage à faire attention à nos actes et ça nous rends plus reconnaissant envers les autres.

Le bénévolat est un don de soi librement consenti et gratuit. Il permet de participer au mieux — être de la collectivité et du bien commun, tout en permettant à la personne de s'épanouir.

Lors de la messe du carnaval, pour souligner cette invitation faite par le Christ à prendre soin les uns des autres, nous avons fait une bataille de boule de neige. Un échange dans le rire et le plaisir. Chacun est reparti avec sa boule portant un fruit de l'Esprit Saint. Que tous ces fruits se déversent sur Ham-Nord au fil de l'année 2019.

«Amour, joie, paix, patience, bonté, bienveillance, fidélité, douceur»



Planification stratégique : le début de la suite

Par Louis-Marie Lavoie

Jeudi 17 janvier 2019, 19 heures. Centre communautaire. Le moment est important. Une quarantaine de personnes sont réunies ce soir pour recevoir les résultats des sondages, rencontres et analyses qui émaneront du processus de l'établissement de la planification stratégique de la municipalité de Ham-Nord.

Ils ne seront pas déçus. Ils seront témoins du travail extraordinaire qui a été réalisé, couvrant tous les aspects de la vie de la communauté, mettant en lumière des forces et des faiblesses, proposant une vision distinctive de ce que nous sommes, définissant les enjeux, présentant des stratégies et des actions concrètes pour y faire face, à court, moyen et long termes.

D'entrée de jeu, après une brève présentation des résultats du sondage, Annie Godbout, animatrice de la soirée et responsable de l'opération, dévoile la définition, la distinction vers laquelle tend Ham-Nord selon les propos recueillis auprès de la population, « qualité » qui en réjouira plus d'un, et qui semble être la plus prometteuse dans notre contexte : il s'agit d'une communauté socio-écologique. C'est, si l'on veut, notre couleur. Une couleur qui va très bien avec la volonté commune de briller par la vitalité.

Tout un processus

On se souvient qu'en mars dernier, un sondage a été proposé aux citoyennes et citoyens de Ham-Nord afin de mesurer leur satisfaction de la gouvernance municipale, des services offerts, et de leur permettre d'émettre des idées, des avis, des propositions quant à l'avenir de leur communauté. Des réponses recueillies auprès des 110 répondants, on a pu déduire un taux général de satisfaction plutôt élevé (85 %); les résultats détaillés de ce sondage sont disponibles sur le site internet de la municipalité.

Puis des consultations publiques furent l'occasion d'aller plus loin, en décortiquant les sujets suivants et en notant consciencieusement les commentaires émis : socio-économiques, services globaux, voirie, activités socioculturelles, zonage, administration générale. On a pu ainsi colliger beaucoup d'informations tout en prenant le pouls des perceptions de la population, pour finalement en arriver à établir et rédiger le diagnostic de notre municipalité, et le partager avec les citoyennes et les citoyens.



Des résultats

Cinq principaux enjeux, plusieurs stratégies imaginées afin d'atteindre les résultats escomptés, de nombreuses propositions d'actions sont présentés dans le document qui tient lieu de synthèse à la planification stratégique. Vous trouverez une description des enjeux principaux dans un autre article de cette édition du Hameau. Dans les prochains mois, nous partagerons d'autres sujets de ce document avec vous.

Le texte déposé par l'équipe chargée d'élaborer la planification stratégique selon les volontés citoyennes comprend beaucoup d'autres informations. En effet, il explique les tenants et les aboutissants de la notion de communauté socio-écologique. Il donne de nombreux exemples d'actions à accomplir relatives aux diverses stratégies retenues et propose un top-5 de projets concrets à réaliser. Il suggère également des idées rassembleuses, des activités, des initiatives possibles. C'est une œuvre de réflexion intelligente, une mine d'or de constats, d'information, de projets où il y a de la place pour tout le monde, où tout le monde peut faire sa part.



Planification stratégique: ENJEUX - STRATÉGIES

(Extrait du document de synthèse de la planification stratégique)

PREMIER ENJEU

Consolider la gouvernance et rehausser la communication avec les citoyennes et citoyens.

Stratégies :

- ⇒ créer une adhésion forte à la planification stratégique;
- ⇒ rehausser la communication entre l'administration, le politique, les citoyens et les organismes;
- ⇒ améliorer l'implication citoyenne et préserver le sentiment d'appartenance, utiliser davantage les outils numériques pour communiquer.

DEUXIÈME ENJEU

Offrir un cadre propice au développement économique.

Stratégies :

- ⇒ mettre en place un projet structurant;
- ⇒ devenir proactif pour attirer des néo-Ham-Nordois;
- ⇒ définir une offre de services pour développer une structure de développement économique « industriel »;
- ⇒ développer une campagne promotionnelle pour faire connaître et mettre en valeur Ham-Nord.

TROISIÈME ENJEU

Contribuer à l'amélioration de la qualité de vie.

Stratégies :

- ⇒ garder un équilibre dans l'offre de nouvelles activités et celles qui fonctionnent bien;
- ⇒ consolider les partenariats avec les municipalités voisines pour bonifier l'offre en loisirs aux citoyens;
- ⇒ maintenir ou bonifier les infrastructures en loisir de la municipalité.

QUATRIÈME ENJEU

Améliorer les infrastructures routières et assurer une cohabitation sécuritaire avec la mobilité active.

Stratégies :

- ⇒ Investir pour la réfection et l'amélioration des infrastructures routières;
- ⇒ utiliser davantage l'affichage comme outil de communication;
- ⇒ mettre en place des activités de sensibilisation et d'éducation à la sécurité routière;
- ⇒ bonifier la pratique du vélo pour tous les groupes d'âge.

CINQUIÈME ENJEU

Préserver et mettre en valeur l'environnement.



Stratégies :

- ⇒ améliorer la cohabitation entre le milieu agricole et le milieu urbain;
- ⇒ s'impliquer dans la lutte aux changements climatiques;
- ⇒ sensibiliser la population à l'importance de l'eau potable à la valeur de nos cours d'eau;
- ⇒ sensibiliser la population à l'importance de la qualité et de la conservation de notre terre;
- ⇒ mettre en place des projets structurants liés à une meilleure efficacité éco-énergétique.

Votre Forum Citoyen

Par Louis-Marie Lavoie

Forum Citoyen Ham-Nord est un organisme à but non lucratif dont la mission est de soutenir ou de développer des initiatives dans les secteurs de la culture, du commerce, de la foresterie, de l'agriculture et du tourisme. Forum Citoyen collabore ainsi au mieux-être, à la qualité de vie et au développement social et communautaire de la municipalité d'Ham-Nord et par ricochet, aux villages voisins, à sa région. Forum participe à la vitalité de Ham-Nord.

Les outils privilégiés de Forum Citoyen sont : informer, mobiliser et agir !

Forum Citoyen a bien des réalisations à son actif. Depuis 2007, l'organisme a, entre autres, aménagé trois sentiers pédestres, amorcé la tenue des minis-marchés de la Balade Gourmande à Ham-Nord, mis sur pied un cybercafé, créé un journal local (Le Hameau), organisé des événements festifs et culturels tels « Movember », la « Journée de l'arbre » et la « Soirée de la femme ». Il a réalisé une étude sur la sécurité et le bien-être des aînés en milieu rural, et édité un petit manuel sur la politique familiale. Il a mis sur pied et géré le projet de construction d'une résidence pour aînés autonomes, Le Chêne Blanc, coopérative de solidarité. Il a participé à l'instauration locale du Chemin de Saint-Rémi ainsi qu'à l'établissement du projet « Les Jeux d'eaux de Ham-Nord ».

Notre plan d'action pour l'année 2018-2019 prévoit la publication de 9 éditions du journal le Hameau, la tenue du mini-marché de la Balade Gourmande et celle des Incroyables Comestibles. Nous organisons des événements comme la Journée de l'arbre (dans le cadre des Journées de la Nature) la soirée des Dames, des séances de « Film et Biscuits ». Nous procédons actuellement à la création d'un mémorial qui soulignera l'importance d'un pionnier de notre histoire.

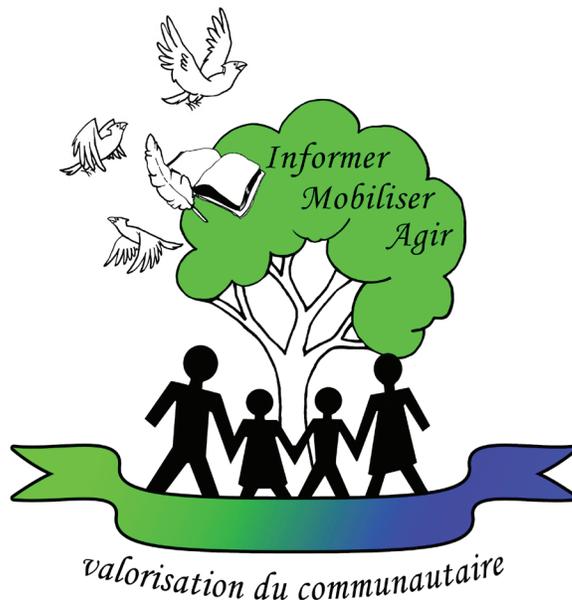
Bien que nous recevions une subvention de la municipalité qui nous permet de fonctionner, le travail généré par la réalisation des projets annuels nécessite l'implication parfois intellectuelle, parfois physique, de citoyens et citoyennes bénévoles.

Nous vous lançons un appel et une invitation à participer avec nous à la vitalité de votre milieu. Participer à la concrétisation de nos propres idées, avoir l'occasion de les débattre et de les affiner, avoir l'opportunité de créer et d'inventer puis de réaliser des projets, d'être acteur et non seulement spectateur d'une riche vie communautaire, ressentir la synergie et l'efficacité du travail d'équipe, profiter des apprentissages et des connaissances qu'on y acquiert, bénéficier de la satisfaction de l'accomplissement et aussi de l'encouragement des autres, tout cela entraîne une immense satisfaction, seul salaire du bénévole. Pour un nouvel arrivant, c'est aussi une excellente manière d'entrer en contact avec ses concitoyens et de laisser son empreinte dans la communauté.

Forum Citoyen est donc ouvert à recevoir de nouvelles personnes, qui ont le goût de faire une petite différence par leur apport, sur son conseil d'administration. C'est une invitation !

Communiquez avec nous : louis_marite@ivic.qc.ca

Forum Citoyen Ham-Nord





Pour préserver notre milieu de vie...

Par Nébesna Fortin, Forum Citoyen Ham-Nord

La présentation de la planification stratégique qui a eu lieu le 17 janvier dernier au centre communautaire a donné lieu à une rencontre fertile entre des citoyens impliqués et des élus attentifs, tous prêts à cheminer vers une vision distincte de notre belle municipalité.

Le document présenté lors de cette rencontre comporte la description des enjeux principaux, une multitude de stratégies bien développées et un « Top 5 » des projets à prioriser.

À la lumière des données accumulées auprès de la population, l'équipe de rédaction est en mesure d'affirmer que notre municipalité tend vers l'écologie sociale, puisqu'elle démontre depuis plusieurs années déjà les qualités inhérentes à une communauté socio-écologique. Cette approche nous paraît enthousiasmante et prometteuse considérant les différentes problématiques auxquelles nous faisons face actuellement.

L'un des mandats de Forum Citoyen est de soutenir

l'agriculture dans notre communauté. Notre équipe est très motivée par cette vision d'avenir et vous propose par le biais de son organe Le Hameau, de contribuer aux stratégies du cinquième enjeu *Préserver et mettre en valeur l'environnement*.

Sollicitée par son objectif « Informer », l'équipe désire offrir une vitrine présentant des solutions et proposant des actions en lien avec certains enjeux mentionnés dans le document.

Se concentrant sur les différents aspects du milieu agricole, les nouvelles chroniques « Agriculture durable », que vous lirez dans votre journal Le Hameau, permettront à ceux et celles qui le désirent d'explorer des avenues alternatives à la production maraîchère qui ont un impact positif sur notre milieu de vie.

Forum Citoyen et la Cité Écologique s'unissent dans ce projet de chroniques. La rédaction en sera réalisée par des spécialistes, travailleurs, bénévoles et stagiaires de la Ferme Bio-Maraîchère, qui offre des fruits et légumes issus d'une culture respectueuse des écosystèmes depuis plus de 35 ans.

Première chronique « AGRICULTURE DURABLE »

Cheminer vers une production biologique

Par Camille Martin

Pour assurer la croissance d'une plante, il faut que celle-ci puisse trouver dans son environnement, de la lumière, du carbone, de l'oxygène, de l'eau et des nutriments, dont l'azote, le phosphore et le potassium sont les trois principaux dans le sol. Comme tous les êtres vivants, les plantes respirent, elles absorbent du dioxygène et rejettent du dioxyde de carbone, et transpirent, elles rejettent de l'eau. Cependant, elles ont la particularité d'effectuer un troisième processus, appelé la photosynthèse. Au cours de cette réaction, la plante va utiliser la lumière, le CO₂ et l'eau pour grandir et elle rejettera de l'oxygène.

Au sein du cycle du vivant, tout est recyclé. Il n'y a pas de pertes ou de produits inutiles. Ce qui est un déchet pour une forme de vie devient nourriture pour une autre. En milieu naturel, les êtres vivants se nourrissent en grande partie les uns des autres, ainsi il y a un équilibre qui s'établit entre les différentes formes de vie.

En agriculture biologique, le défi sera donc toujours de recréer au mieux l'équilibre naturel existant entre une plante et son environnement pour assurer une bonne croissance et éviter les invasions de ravageurs, les maladies ou les désordres physiologiques qui baissent la productivité d'une culture.

Voici quelques éléments essentiels que nous vous proposons d'explorer lors de nos prochaines chroniques.

- ⇒ Le soin des sols
 - ⇒ La fertilisation biologique
 - ⇒ Le contrôle des mauvaises herbes sans pesticide
 - ⇒ La lutte biologique contre les insectes nuisibles
- Nous partagerons des histoires inspirantes, des projets innovants et des recherches avant-gardistes pour nous encourager dans la poursuite de nos démarches vers un modèle de communauté socio-écologique.

L'agriculture durable, c'est quoi ?

L'agriculture durable est avant tout une démarche, un moyen de réflexion. Elle repose sur les trois piliers de la durabilité :

C'EST UNE AGRICULTURE :

- ⇒ économiquement viable;
- ⇒ socialement équitable;
- ⇒ écologiquement responsable.



Cela signifie qu'elle doit répondre aux besoins des générations présentes sans compromettre le développement des générations futures, en leur garantissant les mêmes chances de progrès. L'idée est de progresser sans cesse, d'être dans une évolution permanente pour répondre au défi du développement durable. En intégrant, à chaque choix fait sur la ferme, le système de production dans son ensemble et la cohérence globale de chaque action.

([Source](#))

L'épicerie du village veut faire sa part pour l'environnement !

Par Louis-Marie Lavoie

« *Es-tu soucieuse de l'écologie? Quand est-ce que vous allez éliminer le plastique?* » Ces mots d'une jeune caissière de notre épicerie, Océane Hamel, ont beaucoup interpellé sa supérieure, la gérante de notre Bonichoix, ici à Ham-Nord.

Cette dernière, madame Annick Bernard, a aussitôt amorcé un processus de réflexion à ce sujet. Elle a consulté les membres de son équipe, discuté avec des responsables chez VIVACO et Bonichoix, puis elle a rencontré le Hameau afin de communiquer son projet à la communauté de Ham-Nord. En absolu, le mieux serait d'éliminer tout ce qui ne peut être réutilisable, pense-t-elle, mais il faut demeurer réaliste et commencer par voir ce que l'on peut faire maintenant. Et c'est peut-être commencer par l'objectif de ne plus utiliser de sacs de plastique...

«...chaque 3 semaines, ce sont **250** sacs de papiers bruns, et entre **800 et 1000** sacs de plastique... » utilisés à notre épicerie de Ham-Nord ! «... Sans compter les barquettes de styromousse et le suremballage... »

Savez-vous que dans une petite épicerie comme la nôtre, à chaque 3 semaines, ce sont 250 sacs de papiers bruns, et entre 800 et 1000 sacs de plastique qui sont utilisés par la clientèle ? Sans compter les barquettes de styromousse et le suremballage des produits préparés ou manufacturés. Imaginez dans les supermarchés !

« Le but actuel est d'inciter les gens à prendre l'habitude d'utiliser des sacs réutilisables, à les dissuader d'utiliser ceux qui sont en plastique », dit madame Bernard. « Ça fera quand même plus de 1000 sacs de moins par mois dans la nature, à la poubelle, ou Dieu sait où. Dans notre société de suremballage, j'aimerais que notre épicerie s'engage à améliorer les méthodes d'emballage. C'est un problème que l'on retrouve dans tous les magasins d'alimentation », ajoute-t-elle.

Son projet est le suivant : promouvoir l'achat de sacs réutilisables, augmenter le coût du sac en plastique de 0,05 \$, à 0,10 \$ dès le premier juin, viser l'éradication du sac de plastique un an plus tard. Et c'est un premier pas. Il faut réfléchir et trouver des moyens pour en venir également à des changements dans les manières d'emballer les fruits et légumes, les viandes, tout en tenant compte des règles du MAPAQ.

Le projet de madame Bernard s'inscrit dans la mouvance pro-environnementale de plus en plus présente partout. Ce premier geste est précurseur d'autres actions dans la façon de faire des choix plus écologiques dans le domaine de l'alimentation. De plus, la bannière Bonichoix encourage cette initiative et l'introduira sans doute dans ses autres agences.

De notre côté, les clients et clientes de l'épicerie peuvent faire également leur part en apportant leurs sacs réutilisables, ou en s'en procurant au magasin pour une somme minime. Encore une manière d'appliquer la politique du colibri, et de manifester notre appartenance à une société socio-écologique. « Si on ne le fait pas pour soi-même, il faut penser aux générations suivantes », insiste madame Bernard.

Réduire notre consommation : une nécessité

Par Océane Hamel

Depuis mon jeune âge, j'observe les gens. Ça a toujours été quelque chose que j'ai aimé faire : observer. Avec le temps, ma sensibilité envers la planète, la faune, l'écologie et le minimalisme m'a fait grandir, certes, mais m'a aussi fait réaliser des choses que je n'aurais jamais pensé réaliser, pas si tôt du moins. Moi, en tant que jeune caissière de 17 ans, j'en vois passer des clients, et j'en vois passer des sacs en plastique. Je ne vous le cacherais pas, ça me frustre.

Bien souvent, les gens arrivent avec deux ou trois articles et prennent un sac en plastique. La plupart d'entre eux me disent « C'est pas un sac qui va changer grand-chose » et là, je me rends compte qu'ils sont inconscients.

J'ai 17 ans et je comprends que la planète sur laquelle on vit a une date d'expiration. Je le comprends et j'en suis touchée.

Certains me diront que je suis « folle », « grano », mais moi je leur répondrai que je suis emphatique et pas égoïste. Je ne le fais pas par simple plaisir de faire plus attention, mais je pense à la génération de demain, vos petits-enfants, arrière-petits-enfants, etc. Je suis persuadée que vous aimeriez ça, vous aussi, que l'on pense à vous, que l'on fasse attention pour votre génération. Eh bien, ça, chers clients, c'est être emphatique.

Je ne vous jugerai pas de prendre un sac en plastique, mais ça ne me gênera pas de le vendre plus cher. C'est donnant-donnant. Les excuses du genre « J'ai pas mes sacs, je vais t'en prendre deux ou trois en plastique » c'est fini, je n'y crois plus. Dites-moi, pourquoi pas en carton ?

Pourquoi prendre un sac en plastique pour une pinte de lait ? Certains me disent « C'est pas si pire, je les prends comme sacs à poubelle » ; même ça, il existe des sacs compostables pour mettre dans la poubelle. Si je m'engage sur ce sujet, vous n'en aurez pas fini avant deux jours encore...

Rien n'est éternel, mais si nous faisons plus attention nous aurions la chance d'étirer le temps un peu plus. Observez vous aussi et vous verrez que nous sommes entourés de gens qui devraient éveiller leur conscience. Avec votre aide, on peut faire une grande différence !

Bref, le prix des sacs en plastique augmentera ; et ne dites pas que c'est trop cher, ça ne l'est pas assez, selon moi. Réduisez votre consommation de plastique, pas pour moi, pour la planète. Soyez emphatiques et conscients de l'état où on s'en va avec cette situation majeure.

Voici quelques trucs pour réduire votre consommation de plastique : achetez-vous une brosse à dents en bambou, ce n'est pas énormément plus cher que celle qui est en plastique. Elle est biodégradable. Traînez-vous des sacs réutilisables dans l'auto, ayez-en toujours à la portée de la main. Achetez des shampoings en barre au lieu d'une bouteille de shampoing. En plus, ça dure super longtemps, c'est bien plus économique pour vous. Fabriquez votre propre produit nettoyant maison, avec du vinaigre et des pelures d'orange ! C'est super efficace. Achetez en vrac, emportez vos pots ! Ne prenez pas de sacs en plastique pour mettre vos fruits, mettez-les dans votre sac réutilisable !

Être écologique c'est bien plus économique.



Le service d'entraide des Hauts-Reliefs, c'est quoi ?



PROJET DE TRANSFORMATION ALIMENTAIRE

Dans une optique zéro déchet, le Service d'entraide transforme maintenant, les surplus des distributions alimentaires, les dons des producteurs agricoles et les autres dons reçus. Ces denrées servent à bonifier les paniers alimentaires et peuvent être utilisées par les groupes de cuisine.

Pour vous impliquer dans les groupes de transformation alimentaire ou faire un don, contactez-nous.

819 344-5806

Parce que nous pouvons tous en avoir besoin un jour, supportez la cause du Service d'entraide des Hauts Reliefs.

Vous avez des dons à offrir ?

Le Service d'entraide accepte tous les dons en argent et les dons de denrées non périssables et les surplus des producteurs agro alimentaires.

Ces produits sont transformés par notre équipe de bénévoles pour les paniers alimentaires ou sont offerts aux groupes de cuisine de nos territoires.

Vous avez du temps à offrir ?

Impliquez-vous lors des distributions alimentaires.

Vous avez des idées de service à offrir, contactez-nous.

AIDE ALIMENTAIRE

Revenu admissible

Les personnes et les familles admissibles doivent avoir un revenu familial inférieur à :

1 personne : 21 055 \$

2 personnes : 26 211 \$

3 personnes : 32 223 \$

4 personnes : 39 124 \$

5 personnes : 44 373 \$

6 personnes : 50 046 \$

7 personnes et + : 55 719 \$

Fonctionnement

La distribution des paniers se fait le jeudi après-midi aux deux semaines.

Un service de livraison est disponible pour les personnes n'ayant pas de moyen de transport.

Pour vous inscrire, appelez Geneviève Boutin au 819 344-5806

Le service d'entraide des Hauts-Reliefs

- offre de l'aide alimentaire aux citoyens dans le besoin ;
- soutiens des groupes de cuisine collective ;
- transforme les surplus alimentaires et les dons reçus ;
- mets en place différents projets visant à soutenir les familles et les citoyens dans le besoin ;
- propose des activités aux familles afin de faire connaître les services offerts par des organismes régionaux (clinique d'impôt, massage bébé, etc.).



L'ARTERRE
Accompagner · Jumeler



L'Arterre facilite l'accès au monde agricole

Vous êtes propriétaire de parcelles ou d'actifs disponibles pour un projet agricole ou encore vous souhaitez transférer ou louer votre ferme? Connaissez-vous L'ARTERRE? Ce service est offert gratuitement par votre MRC. L'ARTERRE est un service d'accompagnement au jumelage entre aspirants-agriculteurs et propriétaires.

Notre objectif: l'établissement durable de la relève par la reprise de fermes (qui n'ont pas de relève identifiée), l'acquisition ou la location d'actifs, et la mise en place de partenariats.

En vous inscrivant à nos services, les agentes de maillage de la région travailleront pour trouver un aspirant-agriculteur qualifié, qui correspond à vos critères de recherche et vos besoins. Les aspirants inscrits à nos services sont accompagnés afin de s'assurer qu'ils soient bien préparés pour être jumelés et s'établir en agriculture.

Pourquoi devenir candidats?

- Pour accéder à un bassin d'aspirants-agriculteurs bien préparés ayant des projets sérieux.
- Pour trouver une relève partageant les mêmes valeurs et une vision commune.
- Pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Les agents de maillage vous accompagneront tout le long de la démarche de jumelage jusqu'à la conclusion d'une entente valide sur le plan juridique (entente exploratoire prétransfert, bail de location, convention de partenariat, etc.).

**Information: Noémie Blanchette-Forget,
info.cdq@arterre.ca, 819 695-2740, www.arterre.ca**

<p>Vous avez un projet agricole? Vous cherchez une terre? Vous rêvez de vous établir en agriculture?</p>  <p>L'ARTERRE Accompagner · Jumeler</p> <p>VOTRE SERVICE DE MAILLAGE POUR FACILITER L'ACCÈS AU MONDE AGRICOLE</p> 		<p>Service de maillage personnalisé:</p> <ul style="list-style-type: none">• Location• Transfert partiel/ complet• Achat• Partenariat <p>Noémie Blanchette-Forget Coordonnatrice régionale L'ARTERRE (819) 695-2740 info.cdq@arterre.ca</p>
---	--	---

CDCCBF

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT
COMMUNAUTAIRE DES BOIS-FRANCS

Ensemble et AUTREMENT!

Présente



Association des familles
monoparentales ou recomposées
La Source

Organisme qui soutient les
hommes et les femmes, avec
ou sans enfant, vivant une
séparation, un divorce ou
une recombinaison familiale.

- Rencontres individuelles et écoute téléphonique.
- Informations sur le processus de séparation/divorce.
- Accompagnement et soutien dans les démarches légales.
- Références.
- Ateliers de formation.
- Activités familiales et sociales.
- Conférences.
- Centre de documentation.
- Service de Supervision des d'accès (SDA) pour des visites ou des échanges de garde supervisés.

www.associationlasource.com / info@associationlasource.com /
819 758-4144



Venez nous voir au : cdcqb.qc.ca



CUISINES COLLECTIVES BOIS-FRANCS

Activités février 2019

À LA CUISINE D'HAM-NORD GRATUIT

*

APPRENDRE À FAIRE SON PAIN!

Pain de base, muffins anglais, pains et bagels

Vendredi 22 février, 9 h à 14 h, environ (l'activité inclut une soupe pour le dîner)

*

APPRENDRE À FAIRE DES CROISSANTS

Croissants, chocolatinas, pâtes d'amande

Samedi 23 février, 9 h à 14 h, environ (l'activité inclut une soupe pour le dîner)

*

Informations et inscriptions : Patricia Joyal, 819 382-9990 ou 819 860-6188,

Facebook : Cuisine collective des Hauts-Reliefs



Inscrivez-vous au www.DEFISANTE.CA du 22 février au 31 mars 2019

Au cours des 4 dernières années, la municipalité de Ham-Nord a remporté le Défi Santé avec le plus haut taux d'inscriptions au QUÉBEC.

Cette année, la période d'inscription au Défi Santé se tient du 22 février au 31 mars 2019.



TIRAGE POUR LES PARTICIPANTS INSCRITS :

Afin de remercier les résidents qui s'inscrivent et de les encourager à adopter de saines habitudes de vie, la municipalité procédera à plusieurs tirages parmi tous les résidents s'étant inscrits au Défi Santé.

Pour participer au tirage, vous n'avez qu'à vous inscrire au Défi Santé www.DEFISANTE.CA et à communiquer avec nous afin de compléter un billet pour le tirage. Une autre façon bien simple est de venir nous voir directement au bureau municipal et nous effectuerons sur place votre inscription et vous pourrez par la suite compléter un billet de tirage pour chaque personne de votre famille inscrite.

Plusieurs prix à gagner lors du tirage :

Équipements sportifs variés (Ex. : raquettes de tennis, ballon de soccer, ballon de basketball, bâton de hockey, chèques cadeaux, etc.);

Abonnements annuels (individuels ou familiaux) au gymnase, locations du centre sportif, etc.



Aidez-nous à conserver notre
TITRE DE CHAMPION QUÉBÉCOIS!

C'est à vous de jouer... Dès le 22 février,
ON S'INSCRIT!

Inscrivez-vous au www.DEFISANTE.CA
(du 22 février au 31 mars 2019)





VOTRE don est IMPORTANT

Si vous le pouvez, merci de faire un chèque à l'ordre de la Fabrique de la Paroisse Saint-André Bessette (Toit de l'église d'Ham-Nord)

Un reçu d'impôt sera émis pour une déduction fiscale d'environ 50 %. Remettre le chèque à la Fabrique ou à la municipalité. (819) 344-2806

*Chers membres FADOQ,
Ne manquez pas notre
prochain rendez-vous,
le 16 mars,
pour une soirée dansante
au centre communautaire.*

*Nous vous prions de mettre
également à votre agenda
notre sortie
« Cabane à sucre »
du 4 avril.*

À très bientôt!

Éducation à la sexualité

Par Prescylla Dussault Martin, travailleuse de milieu des Hauts-Reliefs

Saviez-vous que les cours de sexualité sont revenus dans les écoles? Eh bien oui! Les contenus offerts aux élèves sont répartis par thèmes et par année. Il est important de comprendre que les jeunes apprennent graduellement à se connaître, à être bien avec leur

corps et leur identité. Ils se font des amis, apprennent à interagir avec eux et à s'entraider, à résoudre des conflits. Il ne faut pas oublier que les adolescents vivent plusieurs événements importants par rapport à la sexualité; consolident leur identité, prennent conscience

de leur orientation sexuelle et ils ont leurs premières relations amoureuses. Graduellement, nous leur permettons d'expérimenter tout en étant sensibilisés et informés par des sources fiables.

Les thèmes sont abordés de façon graduelle pour que les jeunes puissent comprendre chacune des dimensions. Les ateliers sont espacés durant l'année et amenés sous forme de jeu. Le but ultime de ramener les cours de sexualité à l'école, c'est la prévention et la sensibilisation.

LIENS UTILES pour plus d'information

(NDLR Les liens sont cliquables sur la version PDF de votre Hameau. Vous la trouverez sur le site de la municipalité www.ham-nord.ca)

[Pour les élèves du préscolaire et du primaire](#)

[Pour les élèves du secondaire](#)

*Vous pouvez également vous adresser à Prescylla, à la MDJ des Hauts-Reliefs, 819 344-5530 ou via notre page Facebook en inscrivant **Mdj Hauts-Reliefs** dans la barre de recherche.*



**Maison des jeunes
des Hauts-Reliefs**

**ENEZ
FÊTER
AVEC NOUS
les 25 ans
de votre
MAISON DES
JEUNES!**

Samedi

23 MARS

17 heures 30

Ouverture des portes

- Surprises
- Invités spéciaux

21 heures

Cabanothèque:

Danse ta vie
comme en 1993!

**Entrée libre
dès 21 h**

BILLETS

En vente à la MDJ et auprès
des jeunes, des animateurs et
des administrateurs
819 344-5530

25 \$ adultes

15 \$ 11 ans et moins

SERVICE AUX TABLES

par nos Chaudières actives

BAR :

Boissons alcoolisées
et non-alcoolisées

**ON VOUS
RÉSERVE UNE TABLE ?**

MENU

La Table dans les Nuages

AMUSES BOUCHE

Tartinade de poireaux
et bacon
Brochettes de fruits
et fromages

ENTRÉE

Verrine de crevettes,
mousse à l'avocat épicée,
jeunes pousses et
betteraves confites
au sirop d'érable

PLAT PRINCIPAL

Côte levée érable et bourbon
et ses accompagnements...

DESSERT

Gâteau moelleux à l'érable,
décadent.





**Maison des jeunes
des Hauts-Reliefs**

EN VRAC:

Les lundis sportifs se poursuivent au gymnase de 19 h à 20 h 30

20 février : Réunion du CJ

22 février : Pédagogique! À la demande générale, nous organisons une soirée de visionnement de série! Apporte ton pyjama, on fournit le pop corn!

26 février : Réunion du Comité Voyage pour Ski Bromont

4 au 6 mars : Voyage de Ski à Bromont!

12 mars : Réunion du Comité de la Cabane des Jeunes

19 mars : Réunion du Comité Aménagement. Nous regardons ensemble les derniers détails de notre aménagement avant la Cabane des Jeunes!

20 mars : Atelier de création de Cornets à l'érable

23 mars : 5e édition de la Cabane des Jeunes et festivités du 25e anniversaire de la MDJ



Par Mélanie Barbeau, coordonnatrice et sa dynamique équipe!

ATTENTION

FERMÉ les 18 février, 8 mars et 25 mars.

OUVERT dès 15 h pour la pédago du 22 février pour une soirée de visionnement de séries, au choix des jeunes.

*

Nos heures régulières s'appliqueront pour la journée pédagogique du lundi 11 mars (18 h à 21 h).

lundi	18 h à 21 h lundis sportifs	+ aspirants
mardi	16 h à 17 h aide aux devoirs	+ aspirants
mardi	17 h à 21 h	+ aspirants
mercredi	17 h 30 à 21 h	
jeudi	17 h 30 à 21 h	
vendredi	17 h 30 à 22 h 30	+ aspirants



**Maison des jeunes
des Hauts-Reliefs**

*Par Mélanie Barbeau, coordinatrice
et sa dynamique équipe !*



Aux 2 semaines :

COURS D'INTRODUCTION À LA MUSIQUE!

«@DoRéMi» avec Rémi, notre nouvel animateur.

Fais-nous signe si ça t'intéresse ! Les prochaines dates
sont : 21 février, 7 mars et 21 mars.



OLYMPIQUES 2019

Les animateurs et les jeunes de la Maison des
Jeunes des Hauts-Reliefs tiennent à remercier
les représentants des loisirs de la municipalité,

soit Patrick Duchaine et Mathieu Couture, de nous avoir permis de refaire les Olympiques pour
une seconde année durant le Carnaval de Ham-Nord.

Nous tenons aussi à remercier et à féliciter les quatre jeunes du comité olympique d'avoir
participé assidument aux réunions et d'avoir partagé leurs idées concernant la création des
épreuves.

Nous remercions
aussi les équipes
Canada et Italie
d'avoir participé à
toutes les épreuves
avec un bel esprit
sportif.

Félicitations à
l'équipe Italie
qui est la ga-
gnante 2019. On se
dit à l'année pro-
chaine, pour une
troisième édition
des Olympiques !



Soins infirmiers courants à Ham-Nord

285, 1^{re} Avenue (à même l'édifice de la Caisse populaire)

Depuis le 7 février dernier, une infirmière clinicienne du CIUSSS MCQ est présente chaque mercredi afin d'offrir aux citoyens d'Ham-Nord et des environs la possibilité de recevoir à proximité certains soins de santé, tels que :

- Injection de médication
- Traitement de blessures mineures
- Soins de plaies
- Retrait de points de suture et agrafes
- Lavage d'oreilles
- Enseignement à l'auto-administration de médication

Services exclus : prélèvements sanguins, évaluation médicale

Rendez-vous (avec ou sans prescription) 819 357-2030 poste 2971

—CONSULTATION—

Disponible sur rendez-vous à votre  **familiprix**

SANTÉ-VOYAGE

MÉDICAMENTS – CONSEILS – TROUSSE D'URGENCE

Conférence GRATUITE sur la santé-voyage

MERCREDI 20 FÉVRIER 2019

19H

Centre communautaire, Ham-Nord

Inscriptions suggérées

Pour infos et inscriptions: 819-344-2249



847 route 161
Ham-Nord
Tél: 819-344-2249

La massothérapie, qu'est-ce que c'est ?

Par Stéphanie Thivierge, massothérapeute

Pour l'expliquer simplement, c'est une thérapie qui vise le relâchement musculaire et mental par diverses techniques et pressions manuelles. Ce genre de traitement se reçoit dans un lieu qui inspire la détente et la relaxation, par exemple dans une clinique de massothérapie ou à votre domicile. C'est une thérapie qui apporte de nombreux bienfaits tout d'abord sur votre système musculaire, mais aussi sur votre système nerveux et postural. Par-dessus tout, les massages sont incroyablement efficaces pour diminuer le stress et tous les maux qui peuvent en découler (par exemple : anxiété, dépression, burn-out, etc.).

Vous vous demandez si la massothérapie peut vous aider ? Je peux vous répondre « Oui » sans hésitation si vous souffrez des maux suivants : courbatures (la sensation d'être « raqué »), douleur musculaire (sensation d'avoir un nerf de coincé), stress, anxiété, maux de tête, tendinite, bursite, capsulite, torticolis, lombalgie, problèmes de nerfs (sciatique, trijumeaux, névralgie d'Arnold, etc.)

Je vous conseille fortement de ne pas attendre et de prendre rendez-vous dès maintenant avec un(e) massothérapeute afin de ne pas endurer inutilement vos douleurs ! L'essayer c'est l'adopter !



CLINIQUE D'IMPÔTS 2019

Le Regroupement des Sans-Emploi de Victoriaville offre son service de Clinique d'impôts aux personnes à faible revenu de la MRC d'Arthabaska.

Prenez note qu'il s'agit d'un service provenant du Programme des bénévoles des agences de revenus du Canada et du Québec et que certaines conditions s'appliquent :

- a. Un adulte seul ayant un revenu annuel de 25 000 \$ et moins.
- b. Un couple sans enfant ayant un revenu annuel de 30 000 \$ moins.
- c. Un adulte et un enfant ayant

un revenu annuel de 30 000 \$ et moins

d. Chaque enfant additionnel ajoute 2 000 \$ au revenu annuel.

Veillez noter que le programme des bénévoles ne permet pas les déclarations d'une personne décédée, d'une personne en faillite ou d'un travailleur autonome.

Vous êtes admissible et intéressé ?

1. À compter du 18 février 2019, téléphonez au 819-758-6134 pour prendre rendez-vous.
2. Une contribution de 10 \$,



payable sur place, vous sera exigée.

3. Lors de votre rendez-vous, vous devez vous présenter à la date et l'heure prévue à nos bureaux situés au 95 rue Saint-Jean-Baptiste à Victoriaville, G6P 4E7 (voisin du taxi Vétérans)

4. Votre déclaration sera remplie en votre présence et acheminée immédiatement via internet, vous n'aurez donc pas à vous déplacer de nouveau.

Toute l'équipe est prête à vous recevoir !

Notarius : Mandat en cas d'inaptitude et directives médicales anticipées

Par Louise Aubert, notaire

Suite à l'adoption de la Loi concernant les soins de fin de vie, j'ai constaté que beaucoup de gens confondent le mandat en cas d'inaptitude et le 2e volet de la susdite loi, soit les directives médicales anticipées. J'aimerais ici faire le parallèle entre certains aspects de ces deux véhicules de protection pour vous aider à mieux les comprendre et les distinguer :

	LE MANDAT EN CAS D'INAPTITUDE « LE MANDAT »	DIRECTIVES MÉDICALES ANTICIPÉES (DMA)
LÉGISLATION	Code Civil du Québec	Loi concernant les soins en fin de vie (2015)
DÉFINITION	Le mandat en cas d'inaptitude ou de protection est un document qui vous permet de désigner à l'avance une ou plusieurs personnes pour veiller à votre bien-être et pour administrer vos biens, au cas où vous devenez incapable à le faire vous-même	Les DMA (directives médicales anticipées) consistent en un écrit par lequel une personne majeure et apte indique à l'avance les soins médicaux qu'elle accepte ou refuse dans le cas où elle deviendrait inapte à exprimer sa volonté.
FORME	Il peut être fait de deux (2) façons : ✓ <u>Le mandat notarié.</u> S'il est fait devant notaire, il confère au document un caractère d'authenticité. Il sera difficile de le contester. ✓ <u>Le mandat devant témoins.</u> Ce mandat doit être signé par vous et par deux (2) témoins qui attestent que vous êtes sain d'esprit. Le document devra être retracé lors de l'inaptitude et l'un des témoins également.	Il existe deux (2) façons de le faire : ✓ <u>Devant notaire</u> ✓ <u>Devant deux (2) témoins</u> en remplissant un formulaire émis par la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) Une fois complétées et signées, les DMA sont transmis au Registre de la RAMQ. Vous pouvez également en remettre une copie à votre médecin.
CONTENU	Essentiellement, le mandat donne au mandataire (personne nommée), deux responsabilités fondamentales : veiller à votre bien-être et gérer vos biens. C'est vous, lors de la rédaction du document, qui allez déterminer les pouvoirs de votre mandataire. Vous pourrez y inclure des directives de soins de fin de vie. Si vous avez complété des DMA, ce sont les DMA qui auront priorité pour ces soins.	Dans les DMA, on peut indiquer si on accepte ou refuse certains soins, se limitant aux suivants : 1) La réanimation cardio-respiratoire 2) La ventilation assistée ou respirateur 3) La dialyse 4) L'alimentation et l'hydratation forcée (gavage) 5) L'alimentation et l'hydratation artificielle L'aide à mourir n'est pas possible dans les DMA (Ce volet de la loi sera vu ultérieurement)

Le mandat en cas d'inaptitude demeure le document essentiel pour vous assurer que quelqu'un s'occupe de vos biens et de votre personne en cas d'inaptitude, alors que les DMA indiquent vos volontés quant aux soins médicaux si vous ne pouvez pas vous exprimer. L'un des documents n'empêche pas l'autre; disons que les DMA complètent votre mandat quant à vos directives de fin de vie et elles sont plus accessibles pour le personnel médical.

La population augmente à Ham-Nord!

D'après La Nouvelle du 8 janvier 2019



Aubert & Morency
NOTAIRES



- **DISRAELI**
846 avenue Champlain
T 418.449.2955
- **THETFORD MINES**
1197 rue Notre-Dame Est
Suite 400
T 418.755.0812
- **WEEDON**
225 2^e avenue
T 819.877.3233

✉ laubert@notarius.net
catherinemorency@notarius.net
sbernard@notarius.net

ASSOCIÉES DANS LA MÊME
TRADITION D'EXCELLENCE
ET DE QUALITÉ DE SERVICES.

SPÉCIALISTES EN **DROIT IMMOBILIER TRADITIONNEL, DROIT DES AFFAIRES, DROIT CORPORATIF ET DROIT AGRICOLE. SANS OUBLIER LES RÉGIMES DE PROTECTION, MANDATS D'INAPTITUDE, TESTAMENTS ET SUCCESSIONS.**

Selon une publication de la Gazette officielle du Québec, la population fait un bond de près de 800 personnes dans la MRC d'Arthabaska, tandis qu'elle chute de 113 personnes chez la voisine, la MRC de L'Érable.



Dans Arthabaska, dont la population s'établit maintenant à 73 781 âmes, 10 des 22 municipalités ont vu grandir leur population. Victoriaville arrive en tête de liste et franchit le cap des 47 000 habitants.

Parmi les augmentations les plus importantes, notons Saint-Louis-de-Blandford (+79), Ham-Nord (+76), Daveluyville (+59), Chesterville (+49) et Saint-Albert (+47). D'autres municipalités sont aussi un peu plus peuplées. C'est le cas de Saints-Martyrs-Canadiens (+34), Sainte-Élizabeth-de-Warwick (+29), Tingwick (+23) et Sainte-Hélène-de-Chester (+11).

LE CHÊNE BLANC



Demande de service - OFFRE D'EMPLOI

Le Chêne Blanc est à la recherche d'une personne pour faire le déneigement des trottoirs de la résidence ainsi que l'épandage de sel et d'abrasif sur les trottoirs. Cette tâche pourrait prendre environ 1 heure les jours de neige et devra être faite au besoin, parfois 2 fois ou plus par jour. En période d'été, la personne devra tondre la pelouse et aider à certains entretiens sur le terrain. Cette tâche pourrait prendre environ 20 heures par mois l'été. Nous fournissons tout l'outillage et l'équipement. Rémunération à discuter.

Si vous êtes intéressé, communiquez avec Yvan Riopel au 819-464-0032 ou au 819-382-2471.



Municipalité du Canton de Ham-Nord

287, 1^{re} Avenue, Ham-Nord (Québec) G0P 1A0
 Téléphone : 819 344-2424 • Télécopieur : 819 344-2806 • Courriel : info@ham-nord.ca

BUDGET 2019

REVENUS		DÉPENSES/INVESTISSEMENTS	
<u>Fonctionnement</u>		<u>Fonctionnement</u>	
Taxation	1 116 568 \$	Administration générale	272 665 \$
Transferts conditionnels (Subvent	248 481 \$	Sécurité publique	140 445 \$
Autres revenus	<u>111 500 \$</u>	Réseau routier	
	<u>1 476 549 \$</u>	Voirie municipale	170 113 \$
		Enlèvement de la neige	169 471 \$
		Éclairage public/ Transp. Adapté	<u>6 945 \$</u> 346 529 \$
		Hygiène du milieu	
		Eau potable	32 171 \$
		Eaux usées	29 321 \$
		Matières résiduelles	130 329 \$
		Cours d'eau	<u>14 291 \$</u> 206 112 \$
		Aménagement, urbanisme et développement	143 836 \$
		Loisirs et culture	114 438 \$
		Frais de financement	
		Frais de financement (Intérêts)	73 369 \$
		Remboursement en capital	<u>114 105 \$</u> 187 474 \$
			<u>1 411 499 \$</u>
TOTAL DES REVENUS	<u>2 009 999 \$</u>	<u>Investissements</u>	
		Réseau routier	400 000 \$
		Travaux TECQ 2014-2018	75 000 \$
		Sécurité routière	30 000 \$
		Projet FDT (Fonds de Développement des Territoires)	33 500 \$
		Autres	<u>60 000 \$</u>
			<u>598 500 \$</u>
		TOTAL DES DÉPENSES/INVESTISSEMENTS	<u>2 009 999 \$</u>

Explicatif du Budget 2019

L'année 2019 est marquée par le dépôt d'un nouveau rôle d'évaluation foncière 2019-2020-2021, cette réévaluation foncière n'ayant pas eu lieu depuis 6 ans, la dernière datant de 2013. Au globale, l'évaluation foncière des propriétés de notre municipalité a subi une hausse moyenne de 13.12%. Afin de diminuer au maximum les effets causés par cette augmentation de l'évaluation foncière et ayant comme volonté de trouver un équilibre le plus juste et équitable envers tous ces contribuables, vos élus ont diminué de 0.05\$/100\$ d'évaluation le taux de taxes foncières, ce qui porte celui-ci à 0.96\$/100\$ d'évaluation. Cet ajustement de 0.05\$/100\$ d'évaluation viendra donc atténuer l'augmentation de la valeur foncière alors que certains contribuables auront même une diminution de leur compte de taxes en 2019. Également, la fin du remboursement du prêt pour le projet de remplacement des lumières de rues viendra diminuer de 1.5 cent (0.015\$/100\$ d'évaluation) la taxation 2019. Suite à ces ajustements apportés, la hausse moyenne des comptes de taxes 2019 sera de 4.8%.

En ce qui a trait aux investissements prévus en 2019, ceux-ci se composent principalement du projet de modification de la courbe du 8e rang, de l'amélioration de la sécurité routière et de la finalité des investissements liés au programme de subvention TECQ (programme de la Taxe sur l'Essence et de la Contribution du Québec).

Le nouveau Rôle d'Évaluation 2019-2020-2021 – quelques détails et statistiques

L'année 2019 marque le dépôt d'un « Nouveau Rôle d'évaluation foncière » de la municipalité du Canton de Ham-Nord pour les années 2019-2020-2021. Qui dit « Nouveau Rôle » dit réévaluation foncière de la valeur (terrain et bâtiment) de chacune des propriétés.

Ce processus de « Nouveau Rôle » se fait à tous les 3 ans, mais exceptionnellement, la municipalité a accepté de « passer un tour » en 2016, ce qui implique qu'une durée totale de 6 ans se sera écoulée entre la dernière évaluation de 2013 et celle de 2019.

Pour ceux et celles qui aiment les chiffres, voici quelques statistiques intéressantes sur ce fameux « Nouveau Rôle »;

En moyenne, l'évaluation foncière de la municipalité a augmenté de 13.12% comparativement à 2013, et ce, pour toutes les catégories d'immeubles (Résidences, chalets, Industries/Commerces, Agricoles, exploitations forestières, etc). Les terrains ont subi les plus grandes augmentations (23.9%) alors que les bâtiments ont de leur côté subi une augmentation de 7.06%. En 2019, la valeur foncière totale de la municipalité se situe à 84,491,300\$ (74,691,270\$ en 2018).

Catégorie	Augmentation Moyenne	Terrains	Bâtiments
Résidences	7.9%	21.26%	5.84%
Chalets	21.29%	17.26%	22.58%
Industries	53.64%	57.07%	53.38%
Agriculture	19.01%	26.27%	6.39%
Exploitation forestière	18.0%	19.4%	4.06%

Tel qu'il est indiqué sur votre compte de taxes 2019, tous propriétaires peut demander une « Demande de Révision » (au plus tard le 1^{er} mai 2019) auprès du Service d'évaluation de la MRC d'Arthabaska dans le cas où vous seriez en désaccord avec la valeur foncière de votre propriété.

N'hésitez pas à communiquer avec moi pour toutes questions sur le Nouveau Rôle 2019, il me fera grand plaisir d'y répondre! Pour toutes questions sur le budget 2019 ou le nouveau rôle: Mathieu Couture, Directeur général et secrétaire-trésorier.



Municipalité du Canton de Ham-Nord

287, 1^{re} Avenue, Ham-Nord (Québec) G0P 1A0
Téléphone : 819 344-2424 • Télécopieur : 819 344-2806 • Courriel : info@ham-nord.ca

Le compte de taxes municipales 2019 - Quelques détails et explications

Tel que décrit dans l'article « *Le nouveau Rôle d'Évaluation 2019-2020-2021 - quelques détails et statistiques* », la municipalité a déposé un nouveau rôle d'évaluation en 2019 et assurément sur votre compte de taxes 2019, vous verrez une évaluation foncière différente de celle qui apparaissait en 2018. Dans une telle situation de nouveau rôle, il est important pour la municipalité de ne pas baser les décisions sur les "variations extrêmes", mais au contraire, de trouver une solution qui est la meilleure pour l'ensemble (ou du moins la grande majorité) des propriétaires. Rappelons également que pour les variations "extrêmes" à la hausse, le propriétaire peut recourir à la demande d'une réévaluation à la MRC d'Arthabaska dans le cas où il considère que la valeur foncière de son bien est inadéquate. Voici donc les grandes lignes de votre compte de taxes 2019.

Impact du Nouveau Rôle et ajustements apportés (baisse de 0.05\$ du taux de taxes foncières)

Comme vous le savez, l'année 2019 est marquée par le dépôt d'un nouveau rôle d'évaluation foncière 2019-2020-2021, cette réévaluation foncière n'ayant pas eu lieu depuis 6 ans, la dernière datant de 2013. Au globale, l'évaluation foncière des propriétés de notre municipalité a subi une hausse moyenne de 13.12%. Afin de diminuer au maximum les effets causés par cette augmentation de l'évaluation foncière et ayant comme volonté de trouver un équilibre le plus juste et équitable envers tous ces contribuables, vos élus ont diminué de 0.05\$/100\$ d'évaluation le taux de taxes foncières, ce qui porte celui-ci à 0.96\$/100\$ d'évaluation (1.01\$ en 2018). Cet ajustement de 0.05\$/100\$ d'évaluation viendra donc atténuer l'augmentation de la valeur foncière alors que certains contribuables auront même une diminution de leur compte de taxes en 2019. Également, la fin du remboursement du prêt pour le projet de remplacement des lumières de rues viendra diminuer de 1.5 sous (0.015\$/100\$ d'évaluation) la taxation 2019.

En quelques mots, les changements apportés aux comptes de taxes 2019 représentent une diminution de 6.5 sous (0.065\$/100 d'évaluation). La variation finale de la taxation est par la suite en lien direct avec votre nouvelle évaluation foncière. Au final, la hausse moyenne de l'ensemble des comptes de taxes 2019 sera de 4.8%.

Autres explications du compte de taxes 2019

Depuis 2015, certaines descriptions de votre compte de taxes ont été modifiées, et ce, dans le seul et unique but de permettre aux contribuables de mieux connaître la raison des montants imposés. Il me fait donc plaisir de vous donner quelques explications pertinentes sur les taxes municipales. À titre d'exemple, voici quelques petites spécifications sur les descriptions utilisées:

SP4 - Aque/Égout 2-3e av = Taxe Spéciale 4 (Règlement 397 relatif aux travaux de réfection des conduites d'aqueduc et d'égout en 2003 des 2e et 3e Avenue, rue Curé-Charles-Lemire et une partie de la rue principale (entre les résidences du 714 au 779 rue principale)

SP5 - Alim. Eau potable = Taxe Spéciale 5 (Règlement 391 relatif à l'exécution de travaux municipaux d'alimentation en eau potable)

Il faut comprendre que nous sommes limités en ce qui a trait à la longueur des descriptions, ce qui nous force malheureusement à utiliser des "abréviations".



Municipalité du Canton de Ham-Nord

287, 1^{re} Avenue, Ham-Nord (Québec) G0P 1A0

Téléphone : 819 344-2424 • Télécopieur : 819 344-2806 • Courriel : info@ham-nord.ca

Concernant les taxes "spéciales", celles-ci sont directement liées à un "Règlement d'emprunt" et les montants recueillis par la municipalité servent exclusivement à rembourser le capital et intérêts sur les prêts.

Foire aux questions:

Voici en quelques lignes les questions les plus fréquentes qui nous ont été posées au cours des dernières semaines:

Question 1- Je suis propriétaire d'une maison en campagne, d'une terre à bois ou d'un chalet : pourquoi aurais-je à payer les taxes spéciales 4 (SP4 - Aque/Égout 2-3e av) et spéciale 5 (SP5 - Alim. Eau potable) alors que je n'ai pas accès à ces services chez-nous???

Réponse 1: Comme mentionné auparavant, les "taxes spéciales 4 et 5" servent à rembourser le capital et intérêts sur les emprunts contractés lors des travaux du réseau d'aqueduc, du réseau d'égout et de la mise en place du système d'alimentation en eau potable. 80% du montant à rembourser est assumé par les contribuables qui ont accès directement aux services à même leur propriété par une taxe spéciale de secteur.

L'autre 20% est réparti sur l'ensemble de TOUS les contribuables (635 comptes de taxes au total) afin de couvrir les coûts reliés aux IMMEUBLES NON IMPOSABLES qui sont disponibles pour l'ensemble des contribuables, c'est-à-dire : le Centre Communautaire, l'Église, l'École primaire, le Centre Sportif, le bureau municipal, la bâtisse du collège, le poste Incendie, le garage municipal, le gymnase etc. Voilà donc pourquoi même les propriétaires situés en "campagne" contribuent pour ce genre de service.

Question 2- Sur mon compte de taxes (résident du périmètre urbain seulement), j'ai 3 montants différents (170\$, 176\$ et 199\$) avec la même description : Aque, Egout, Ordures. Pourquoi?

Réponse 2 : Il y a une catégorie appelée "Résidence" inscrite dans notre logiciel de taxation qui permet d'inclure les 3 taxes de services (Aqueduc, Égout et ordures) pour les propriétés du village seulement. Le 170\$ est pour l'Aqueduc, le 176\$, pour les Égouts et le 199\$ pour les ordures/récupération/compost. Nous sommes donc limités à une seule description à inscrire sur le compte de taxes pour ces 3 services, de là l'inscription d'une description générale Aque, Egout, Ordures avec 3 montants différents.

Finalement, la municipalité adopte annuellement un "Règlement de taxation" fixant les taxes et tarifs qui se retrouvent sur votre compte de taxes. Ce règlement #505 est disponible sur notre site internet www.ham-nord.ca (Onglet Citoyens/ Documents publics/ Règlements). Il me fera plaisir de regarder celui-ci avec vous si vous avez des interrogations.

N'hésitez pas à communiquer avec moi pour toutes autres questions!

Mathieu Couture, Directeur général et secrétaire-trésorier

Catherine Lachance
Conseillère en voyages

Agence : 418-741-3437
Sans frais : 1-833-741-3437
Cellulaire : 819-806-4764
Cathlachance@voyagesaquaterra.com
aquaterralevis@voyagesaquaterra.com

MÉL GUILLEMETTE
AQUA TERRA
LÉVIS | VOYAGES

763C Avenue Taniata, Lévis (Québec) G6Z 2C6

Centre de prévention Suicide
Arthabaska-Érable

Lignes d'intervention
24 heures/24, 7 jours/7

MRC d'Arthabaska
819 751-2205

MRC de l'Érable
819 362-8581

La Volte-Face
Maison d'hébergement

Maison d'hébergement la Volte-Face

Maison d'aide et d'hébergement pour les femmes et les enfants victimes de violence conjugale, et cela dans un environnement sécuritaire et respectueux de la personne et de son cheminement.

- Hébergement pour les femmes et les enfants victimes de violence conjugale.
- Rencontre post-hébergement.
- Rencontre auprès des femmes et d'enfants non hébergés.
- Service d'écoute téléphonique 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, 365 jours.

www.lavolteface.org / 819 795.3444

NOUVEAU ET UNIQUE EN RÉGION

FOREUSE DE PUIITS SUR CHENILLE

FORAGE A DOUBLE ROTATION :
MEILLEUR SCELLEMENT AU ROC
MEILLEUR QUALITÉ D'EAU
FOREUSE PLUS COMPACT ET PLUS LÉGÈRE

100% fait au Québec

819-758-6468 OU 1-800-567-5829

Puitbec GROUPE
www.puitbec.com

RBQ: 8327-6683-50

Pat parreur d'onglons
819-350-0225
Patric Létourneau

Alain RAYES
Député de Richmond-Arthabaska
alainrayes.ca
alain.rayes@parl.gc.ca

1-877-751-1375 (sans frais) | 819-751-1375

3, rue de la Gare, C.P. 6, Victoriaville (QC) G6P 6S4
349, boul. Saint-Luc, Asbestos (QC) J1T 2W4
11, rue St-Georges, local 200, Windsor (QC) J1S 1J2
362, rue Principale, Daveluyville (QC) G0Z 1C0

SÉBASTIEN SCHNEEBERGER
Député de Drummond-Bois-Francis

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

VIVACO UN GROUPE COOPÉRATIF ENCORE PLUS FORT.

BMR
827, route 161
819 344-2521

MARCHE BONICHOIX
445, rue principal
819 344-2422

VIVACO.COOP

PRENEZ NOTE...



JANVIER 2019		FEVRIER 2019						MARS 2019												
D	L	M	J	V	S		D	L	M	J	V	S	D	L	M	J	V	S		
							1	2												
3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23
17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28									

FEVRIER 2019		MARS 2019						AVRIL 2019												
D	L	M	J	V	S		D	L	M	J	V	S	D	L	M	J	V	S		
							1	2												
3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23
17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30							

FÉVRIER

- 22: Début des inscriptions au Défi-Santé, p. 13
- 22: Faire son pain, p. 12
- 23: Faire ses croissants, p. 12
- 25: Concours «Mordu du bénévolat», p. 27

MARS

- 16: Soirée dansante FADOQ, p. 13
- 23: Cabane des jeunes et 25e anniversaire de la MDJ des Hauts-Reliefs, p. 15

AVRIL

- 4: Cabane à sucre FADOQ, p. 13

La 19e édition du **CONCOURS**

«**MORDU DU BÉNÉVOLAT**»
aura lieu du 25 février au 29 mars 2019.

Inscrivez un bénévole de votre communauté !

Plus de 700 \$ en prix à gagner !

De plus, un cadeau sera remis à la personne qui aura soumis la candidature gagnante !

INFORMATION: 819 758-4188

LE CHÊNE BLANC

31/2 présentement admissible à une subvention au logement

logements à louer

3 1/2 - 4 1/2

Couple ou personne seule

Info : (819) 464-0032 ou 382-2471

*chauffé, éclairé, eau chaude,
salon communautaire, salle à
diner, buanderie, stationnement
extérieur avec prise de courant*

Forum Citoyen Ham-Nord



Président: Louis-Marie Lavoie; Vice-présidente: Nébesna Fortin; Secrétaire: Émilie Lapointe, Trésorier: Benoit Charbonneau; Administrateur: Claude Lapointe.

Forum Citoyen est un organisme à but non lucratif dont la mission est de favoriser le développement de projets structurants dans la municipalité de Ham-Nord.

Nous travaillons pour vous et avec vous!

Pour une cotisation unique de 15 \$ (Chèque au nom de Forum Citoyen Ham-Nord):

Devenez membre à vie de Forum Citoyen!

474, rue Principale, Ham-Nord, QC, G0P 1A0

819 344-2828

forumcitoyen@ham-nord.ca

Devenir membre ne vous engage à rien et vous procure la satisfaction d'appuyer votre organisme communautaire, en plus des nombreux avantages réservés aux membres lors des événements, tout au long de l'année.

Impliquez-vous!

Vous avez des idées, des compétences à partager? Vous aimeriez siéger au conseil d'administration ou participer aux différents comités? Vous êtes bienvenu!

Prochaine parution: 25 mars

Date de tombée: 14 mars

Responsables:

Louis-Marie Lavoie et Andrée Robert

Faites-nous parvenir vos textes pour le journal et profitez de nos pages pour faire paraître vos petites annonces. Faites-vous connaître à Ham-Nord !

hameau@arlittera.com

Votre caisse au bout du fil

Accessible
7 jours sur 7

Prise de rendez-vous, information,
transactions... Parlez avec un conseiller :
de 6 h à minuit

819 758-9421 • 1 866 758-9421

[facebook.com/caissedesboisfrancs](https://www.facebook.com/caissedesboisfrancs)

 **Desjardins**
Caisse des Bois-Francs